Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Garde côtière canadienne | Canadian Coast Guard

AVIS AUX NAVIGATEURS
SOMMAIRE MENSUEL
DES AVIS (T) ET (P)

ÉDITION MENSUELLE Nº06
29 juin 2018

Sécurité d'abord, Service constant

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca

Pêches et Océans Canada
Publication officielle de la Garde côtière canadienne
MPO/2018-2006

Canada

Avis aux navigateurs
Sommaire mensuel des avis (T) et (P)
Édition mensuelle Nº06/2018

Publié sous l'autorité de:
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal, Québec
H2Y 2E7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018
MPO/2018-2006
Fs151-19F-PDF
ISSN 2561-5114

Disponible sur le site Web de NOTMAR (Avis aux navigateurs) :
www.notmar.gc.ca

Available in English:
Notices to Mariners
Monthly Summary of (T) and (P) Notices
Monthly Edition Nº06/2018

AVIS AUX NAVIGATEURS
RÉIMPRESSION MENSUELLE DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES
EN VIGUEUR LE 29 juin 2018

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.
Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

EXPLICATION DES EXPRESSIONS «AVIS TEMPORAIRE» ET «AVIS PRÉLIMINAIRE»
Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'Avis est de nature temporaire ou préliminaire.

AVIS TEMPORAIRE (T)
S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un Avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le centre de Services de Communication et de Trafic Maritimes de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'Avis à la navigation diffusés ou écrits. Les Avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

AVIS PRÉLIMINAIRE (P)

(a) S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces Avis seront désignés par le suffixe (P).

(b) S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un Avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet Avis sera suivi d'un Avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'Avis régulier annulera l'Avis (P).

(c) Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'Avis écrit, un Avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet Avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

MESURES À PRENDRE À LA RÉCEPTION DES AVIS (T) OU (P)
Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des Avis (T) ou (P). À la réception de ces Avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

ATTENTION
Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir d'Avis (T) ou (P). Il est nécessaire de se reporter à la dernière liste des cartes touchées par les Avis temporaires et préliminaires en vigueur.

INDEX DES AVIS (T) & (P)

Avis #	Page	Avis #	Page	Avis #	Page	Avis #	Page
616(T)/07	1	1118(P)/16	11	1007(P)/17	23	316(T)/18	36, 37, 38
613(P)/12	2	1119(P)/16	12	1010(P)/17	24	409(P)/18	39
811(P)/12	2	1121(P)/16	13	1108(P)/17	25	410(P)/18	39
405(P)/13	3	1122(P)/16	14	1205(T)/17	25	411(P)/18	40
309(T)/14	4	1123(P)/16	14	1206(T)/17	25	412(P)/18	40
909(T)/14	4	1218(T)/16	15	113(T)/18	26	413(P)/18	41
1006(T)/14	4	1219(T)/16	15	114(T)/18	26	415(P)/18	42
510(P)/15	5	107(P)/17	16	205(P)/18	26	416(P)/18	42
610(P)/15	5	108(T)/17	16	206(P)/18	27	417(P)/18	43
1005(T)/15	6	109(P)/17	17	207(P)/18	27	418(P)/18	43
1105(T)/15	6	113(T)/17	17	208(P)/18	28, 29	507(P)/18	44
1106(T)/15	6	309(T)/17	17	209(P)/18	30	509(T)/18	44
204(T)/16	7	608(P)/17	18	210(P)/18	30	510(T)/18	45
515(T)/16	7	617(P)/17	18	309(P)/18	31	511(T)/18	45
518(P)/16	7	618(P)/17	19	310(P)/18	31	512(T)/18	45
814(T)/16	7	620(P)/17	20	311(P)/18	32	609(P)/18	46
818(T)/16	7	808(P)/17	20	312(P)/18	33	610(P)/18	46
819(T)/16	8, 9	906(P)/17	21	313(P)/18	34	611(P)/18	47
1011(T)/16	10	907(P)/17	22	314(P)/18	35		
1116(P)/16	10	908(P)/17	22	315(P)/18	35		

INDEX DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS (T) & (P)

Carte	Page	Carte	Page	Carte	Page	Carte	Page
1430	39	3479	18	4234	46	4591	30
1432	16	3513	39	4236	5, 40	4642	35
2017	4	3540	40	4244	4	4644	6
2044	6	3624	10	4266	31	4865	42
2060	7	3646	19, 24, 47	4302	21, 22	4909	2
2067	15	3671	20	4307	22	4911	2, 5
2077	10	3675	11	4377	3	4913	7
2085	25, 44, 45	3676	12	4406	27	4920	44
2086	15	3679	13	4426	31	5047	42
2123	17	3681	14	4459	28, 29	6022	25
2181	16	3686	14	4460	32, 33	6218	7
2202	17	3890	25	4466	34, 35	6242	26, 43
2204	46	4010	18	4491	23	6267	26
2235	7	4116	26	4523	30	6287	17
2315	7	4117	27	4587	41	14853 (É.-U.)	20

2007

***616(T) DEMARCATION BAY TO/À PHILIPS BAY – UNITÉ DE FORAGE MOBILE AU LARGE ÉTABLI TEMPORAIREMENT**

L'unité de forage mobile sans équipage au large "SDC" a été établi temporairement à 69° 24' 71''N 138° 53' 76''W. L'unité est marqué par un feu Fl R, la structure est de 202.4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel doncon@islandnet.com

(AVNAV H0212/06, Sarnia, Juin 2007)

2012

***613(P) DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND / NORTHUMBERLAND STRAIT: PARTIE OUEST / WESTERN PORTION: PORTS / HARBOURS – MARQUES DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 4909

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Shediac Island Marque de jour postérieure (46° 15' 19.4"N 064° 32' 16.4"W)
Shediac Island Marque de jour antérieure (46° 15' 20.4"N 064° 32' 06"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2012, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2012, à :

Sandra Inglis, Surintendante régionale intérimaire
Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Case postale 1000
Dartmouth NS B2Y 3Z8
Téléphone : (902) 426-3151
Courriel : sandra.inglis@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2012-116)

***811(P) ENTRÉE À / ENTRANCE TO MIRAMICHI RIVER – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence : Avis 712(P)/2012 est annulé.

Référence Carte : 4911

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Le feu antérieur d'alignement Portage Island Channel (LF 1176) (47° 07' 47.1"N 065° 02' 17.1"W)
Le feu postérieur d'alignement Portage Island Channel (LF 1176.1) (243° 41' 331.8 m du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 novembre 2012, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 31 août 2012, à :

Sandra Inglis, Surintendante régionale intérimaire
Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Case postale 1000
Dartmouth NS B2Y 3Z8
Téléphone : (902) 426-3151
Courriel : sandra.inglis@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2012-141, 142)

2013

***405(P) MAIN-À-DIEU PASSAGE – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE ENLEVÉ**

Référence Carte : 4377

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Le signal de brume du feu Moque Head (LF 765.4) (46° 00' 25.4"N 059° 49' 21.7"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 26 juillet 2013, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 26 avril 2013, à :

Surintendant intérimaire
Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-5195
Courriel : llewellynd@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2013-003)

2014

***309(T) KINGSTON HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AMARRAGES ET ANCRAGES**

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transport Canada au (416) 952-1027.

***909(T) KINGSTON HARBOUR AND APPROACHES/ET LES APPROCHES – QUAI HORS SERVICE**

Référence Carte : 2017

Le quai de l'hôpital psychiatrique de Kingston est hors service et interdit d'accès comme quai d'amarrage jusqu'à nouvel Avis.

(AVNAV C2409/10)

***1006(T) WEDGEPORT AND VICINITY / ET LES ABORDS – FEU TEMPORAIRE ÉTABLI**

Référence Carte : 4244

Un feu temporaire a été installé à l'Île Whitehead (LF 295) (43° 39' 45.8''N 065° 52' 02.5''W approx.).
La caractéristique du feu a changé pour Lum. 4s Obs. 11s et la portée nominale a été réduite de 13 à 7.

Ce feu remplace temporairement le feu précédent, qui cependant sert toujours de feu d'atterrissage.

(F2014-028)

2015

***510(P) ENTRÉE À / ENTRANCE TO MIRAMICHI RIVER – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 4911

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Les feux d'alignement Fox Island (LF 1170.5, 1170.6) (47° 05' 14.5"N 064° 58' 42"W approx.).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 août 2015, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 mai 2015, à :

Surintendante, Claire MacLaren
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-5195
Courriel : claire.maclaren@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2015-028, 029)

***610(P) TAYLORS HEAD TO / À SHUT-IN ISLAND – CLOCHE À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 4236

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante :

Musquodoboit Ledge - bouée à cloche lumineuse YV3 – Cloche à être supprimée
(LF 566.5) (44° 39' 36.0"N 063° 04' 16.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 26 septembre 2015, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 26 juin 2015, à :

Surintendante, Claire MacLaren
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-5195
Courriel : claire.maclaren@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2015-018)

2015

*1005(T) PORT DALHOUSIE, QUAIS EST ET OUEST – ACCÈS INTERDITS

Référence Carte : 2044

Une étude d'ingénierie récente a identifié des problèmes de structure et de sécurité concernant les quais Est et Ouest à Port Dalhousie. Pêches et Océans prend les mesures suivantes pour protéger le public en interdisant l'accès aux navires, véhicules et piétons sur ces quais.

Les navires peuvent naviguer sécuritairement près des quais, mais il est interdit de s'y amarrer. La ville de St-Catharine accommodera les plaisanciers à d'autres quais, si possible.

Mark Sandeman
Directeur de secteur, Service à la clientèle
Direction des ports pour petits bateaux
Région du Centre & Arctique
Pêches et Océans Canada

3027 Harvester Road, Unit 310
Burlington ON L7N 3G7
Téléphone : (905) 639-2050
Télécopieur : (905) 639-5975
Courriel : mark.sandeman@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C567/15)

*1105(T) CANADA – SÉCURITÉ DES NAVIRES D'EXPLORATION ET D'EXPLOITATION AU LARGE

Référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent
Néant

Continentale des T.N.-O.
Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort
Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut
Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique
Néant

Détroit de Davis
Néant

NOTA: Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

*1106(T) BAY D'ESPOIR AND/ET HERMITAGE BAY– BOUÉE TEMPORAIREMENT RELEVÉE

Référence Carte : 4644

La bouée lumineuse Blackfish Cove (LF 133.22) (47° 40' 10.0"N 055° 56' 00.2"W) a temporairement été relevée.

(N2015-044)

2016

***204(T) KENORA, RAT PORTAGE BAY – STRUCTURE RAPPORTÉE ENDOMMAGÉE**

Référence Carte : 6218

Le feu Safety Bay (LF 1471) (49° 45’ 34.7”N 094° 31’ 24.2”W) :
La structure est rapportée endommagée et le feu montre des caractéristiques inappropriées.

401, rue King Ouest
Case postale 1000
Prescott ON K0E 1T0
Téléphone : (613) 925-0666
Télécopieur : (613) 925-4519

(AVNAV C1007/14)

***515(T) HARBOURS ON THE EAST SHORE OF LAKE SUPERIOR/PORTS SUR LA RIVE EST DU LAC SUPÉRIEUR – BOUÉES TEMPORAIREMENT SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 2315

La Garde côtière canadienne a supprimé temporairement les aides à la navigation suivantes :
XT1, XT2, XT3, XT4, XT5, XT6, XT7, XT8, XT9, XT10, XT11, XT12.

(AVNAV C1045)

***518(P) CARAQUET HARBOUR, BAIE DE SHIPPEGAN AND / ET MISCOU HARBOUR – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4913

La Garde côtière canadienne propose d’abandonner de façon permanente l’aide à la navigation suivante :

Le feu Fox Dens Gully (LF 1262.8) (47° 53’ 12.1”N 064° 30’ 15.2”W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 août 2016, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 mai 2016, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John’s NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l’appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2016-038)

***814(T) MAIN DUCK ISLAND ISLAND TO/A SCOTCH BONNET ISLAND – BARGES DE METAL PARTIELLEMENT SUBMERGÉES**

Référence Carte : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l’extrémité Nord de West Lake (43° 57’ 02.3”N 077° 20’ 12.8”W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l’eau.

L’emplacement des barges est indiqué par des bouées d’avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***818(T) CAPE HURD TO/À LONELY ISLAND – CARACTÉRISTIQUES DU FEU TEMPORAIREMENT CHANGÉES**

Référence Carte : 2235

Les caractéristiques du feu Cove Island (LF 805) (É.U LF 12675) ont temporairement changées à éclat 1 seconde, éclipse 9 secondes et opération de nuit seulement.

(AVNAV C2522/11)

2016

***819(T) SYSTÈME D'IDENTIFICATION AUTOMATIQUE (SIA)**

Messages Spécifiques à l'Application (MSA) AIS et aides à la navigation munies d'un AIS

Les navigateurs sont informés que la Garde côtière canadienne effectuera un essai des messages spécifiques à l'application AIS (MSA-AIS) sur la côte du Pacifique, à partir de la station météorologique et hydrologique située à Sand Heads : 49°06'21''N 123°18'12''O, et que cet essai pourrait s'étendre à d'autres stations au cours des mois à venir. L'essai débutera à la fin du mois d'août et consistera à diffuser des données météorologiques et hydrologiques (MET/HYDRO) par le biais du message binaire AIS « Message 8 ».

Même si l'AIS a été initialement élaboré pour aider à l'identification formelle et le suivi des navires, il inclut des fonctionnalités qui permettent de transmettre des messages binaires tels que les informations MET/HYDRO et d'autres types de données. Ces fonctionnalités additionnelles du AIS peuvent aider les navigateurs à planifier leur voyage à bord.

Les navires doivent être équipés d'un dispositif AIS de classe A adéquat pour l'affichage précis des messages AIS à bord. L'exigence de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) relative à l'équipement à bord pour l'affichage[1] des messages AIS de classe A est le dispositif minimum d'affichage (minimum keyboard display (MKD)) qui présente les données binaires sous forme alphanumérique. Toutefois, comme il n'existe présentement aucune exigence quant à la capacité du dispositif minimum d'affichage de décoder tous les messages binaires AIS, l'affichage et l'utilisation de l'information des MSA pourraient exiger du matériel ou des logiciels supplémentaires[2].

Aides à la navigation (AN) munies d'un AIS

L'Association internationale de signalisation maritime (AISM) définit l'aide à la navigation comme suit :

« dispositif ou système extérieur au navire conçu et exploité pour accroître la sécurité et l'efficacité de la navigation des navires ou du trafic maritime ».[3]

La principale fonction d'une station d'aide à la navigation munie d'un AIS est de favoriser la sécurité et l'efficacité de la navigation, par le biais d'un ou de plusieurs des éléments suivants :

- fournir un moyen d'identification formelle en tout temps;
- compléter les services existants (p. ex, balises radar) des aides à la navigation;
- transmettre la position exacte des aides flottantes;
- indiquer si une aide flottante est hors position (surveiller l'état d'une AN);
- marquer ou délimiter les voies, les routes, les zones et les limites;
- marquer les structures en haute mer;
- marquer en temps opportun les nouveaux obstacles (fixes ou mobiles) en utilisant des ANs virtuelles munies d'un AIS.

L'utilisation du AIS au sein du service d'AN se fait par la diffusion du « message 21 » relatif aux aides à la navigation.

Les ANs munies d'un AIS peuvent être déployées de trois manières : réelle, synthétique et virtuelle.

1) AN AIS physique/réelle : dispositif AIS situé physiquement sur l'AN et qui transmet le « message 21 ».
2) AN AIS synthétique : il existe deux types d'AN AIS synthétique – surveillée et prévue.
   a. Surveillée : un « message 21 » est transmis à partir d'une station AIS située à proximité. L'AN existe physiquement, mais elle n'est pas dotée d'un dispositif AIS. Un lien de communication est installé sur l'AN pour permettre la surveillance de son état.
   b. Prévue : un « message 21 » est transmis à partir d'une station AIS située à proximité. L'AN existe physiquement, mais elle n'est dotée ni d'un dispositif AIS ni d'un lien de communication. Ni son état ni sa position ne font l'objet d'une surveillance.
3) AN AIS virtuelle : un « message 21 » est transmis à partir d'une station AIS située à proximité, pour une AN qui n'existe pas physiquement. Le « message 21 » identifie clairement qu'il s'agit d'une AN AIS virtuelle.

[1] Les dispositifs du AIS de classe A sont ceux qui répondent aux exigences obligatoires de la Convention SOLAS (chapitre V, règle 19 de la Convention SOLAS) en matière d'équipement à bord pour les navires de plus de 300 tonneaux de jauge brute (TJB). Les dispositifs du AIS de classe B sont utilisés à bord des embarcations qui ne sont pas visées par les exigences en matière d'équipement à bord.
[2] Recommandation 1095 de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) sur l'implantation harmonisée des MPA, *Implementation of Application-Specific Messages*, version 1, mai 2013.
[3] Recommandation A-126 de l'AISM sur l'usage du AIS, *Use of the Automatic Identification System in Marine Aids to Navigation Service*, version 1.5, juin 2011; version 1, juin 2004.

2016

Affichages et symboles

Étant donné que l'information AIS disponible pour les navigateurs dépend du système d'affichage utilisé, **il est possible que l'ensemble des informations transmises ne soient pas affichées**. Les navigateurs sont invités à installer des systèmes permettant de superposer les données AIS sur l'ECDIS, le radar, ou les deux.

Pour les navires équipés d'un AIS, les affichages disponibles varient de l'absence d'affichage sur certains dispositifs de classe B, en passant par le MKD (Classe A), jusqu'à la pleine superposition sur l'ECDIS ou le radar. En l'absence de superposition sur l'ECDIS ou le radar, les navigateurs ne seront pas en mesure d'utiliser toutes les fonctionnalités de l'AN AIS. En outre, il est à noter que l'information qui peut être affichée sur l'ECDIS ou le radar peut varier aussi en fonction du fabricant AIS.

Les symboles qui peuvent être affichés sur les cartes marines, les systèmes d'affichage et le dispositif minimum d'affichage sont résumés ci-dessous.

Cartes marines
Sur les cartes marines, les AN AIS sont indiquées par un cercle magenta entourant le symbole de l'AN existante, accompagnées d'une légende mentionnant « AIS ». Une police normale est utilisée pour une AN fixe, alors qu'elle sera en italique pour une AN flottante.

Les AN AIS physiques s'affichent comme une couche superposée sur l'ECDIS, le radar ou un autre système d'affichage, et sont représentées par un losange avec une croix au centre qui indique la position signalée de l'AN. Une AN AIS physique hors position utilise le même symbole, mais en rouge. Dans le cas d'une AN AIS virtuelle, le symbole est en pointillé.

AN AIS physique hors station

AN AIS physique

AN AIS virtuelle

Dispositif minimum d'affichage (MKD)
Le dispositif minimum d'affichage n'est requis que pour l'affichage des données sous forme alphanumérique. Certains MKD sont équipés d'un petit écran graphique. La présentation exacte varie, mais l'image ci-dessous est une représentation typique sur un MKD.

Range	Bearing	Name
XX.XX	XXX.X	XXXXXXXXX
XX.XX	XXX.X	XXXXXXXXX
XX.XX	XXX.X	XXXXXXXXX

Latitude	XXX XX.XXX
Longitude	XXX XX.XXX

Commentaires sur les MSA-AIS
Les navigateurs sont invités à communiquer leur commentaire sur le banc d'essai des MSA-AIS au bureau des Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) de leur région.

Les coordonnées des SCTM se retrouvent dans la publication : Aides radio à la navigation maritime, partie 1.

2016

***1011(T) LAKE ONTARIO/LAC ONTARIO (WESTERN PORTION/PARTIE OUEST) – SÉDIMENTS SIGNALÉS**

Référence Carte : 2077

Sédiments signalés dans le chenal principal de la marina Fifty Point. Profondeur de 1.9 mètres signalée dans le centre du chenal avec moins de profondeur sur les côtés.

Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV C2266/16)

***1116(P) CAPE COOK TO CAPE SCOTT – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3624

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

Sea Otter Cove (LF 67) (50° 40' 16.0"N 128° 21' 02.0"W NAD27), (50° 40' 15.3"N 128° 21' 07.5"W NAD83) : Changer le feu de Fl 4s W (Blanc) à Fl 4s R (Rouge) et ajouter une marque de jour triangulaire rouge et blanche à la structure existante.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 février 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 novembre 2016, à :

Surintendant, Kevin Carrigan
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : kevin.carrigan@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2016-127)

2016

***1118(P) NOOTKA SOUND – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3675

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
100.8	Bodega	49° 44' 13.1"N 126° 37' 25.8"W	Changer la structure pour une tour blanche bande rouge à la partie supérieure.
102	Kendrick Inlet	49° 43' 06.6"N 126° 38' 29.4"W	Changer la structure pour une tour blanche.
102.5	Jewitt Cove	49° 41' 56.4"N 126° 36' 05.1"W	Changer le feu pour Fl 4s G (VERT). Ajouter une marque de jour carrée verte, blanche et noire à la structure existante.
107	Clerke Peninsula	49° 36' 08.6"N 126° 32' 17.8"W	Changer la structure pour une tour blanche.
109.5	Zuciarte Channel	49° 39' 06.5"N 126° 29' 02.7"W	Changer le feu pour Fl(3)12s G (VERT).
110.7	Williamson Passage	49° 39' 08.0"N 126° 22' 22.2"W	Changer la structure pour une tour blanche, bande verte à la partie supérieure et le feu pour Fl 4s G (VERT).
111.8	Houston River	49° 38' 29.0"N 126° 17' 31.6"W	Changer le feu pour Fl 4s R (ROUGE). Ajouter une marque de jour triangulaire rouge et blanche à la structure existante.
112.4	Victor Island	49° 39' 47.3"N 126° 09' 31.8"W	Changer le feu pour Fl 4s R (ROUGE).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 février 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 novembre 2016, à :

Surintendant, Kevin Carrigan
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : kevin.carrigan@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2016-128)

2016

***1119(P) ESPERANZA INLET – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3676

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
93	Ehatisaht	49° 52' 51.1"N 126° 49' 31.4"W	Changer la structure pour une tour blanche.
96	Zeballos Inlet	49° 56' 46.8"N 126° 48' 59.9"W	Changer le feu pour Q 1s G (VERT).
98	Tahsis Narrows – Feu Nord	49° 51' 52.9"N 126° 42' 28.9"W	Changer le couleur de la structure de "blanche, bande rouge à la partie supérieure" à "blanche" seulement.
98.3	Tahsis Narrows – Feu Sud	49° 51' 36.0"N 126° 41' 30.4"W	Changer le couleur de la structure de "blanche, bande verte à la partie supérieure" à "blanche" seulement.
99.5	Santiago	49° 47' 15.7"N 126° 39' 15.6"W	Changer le feu pour Fl 4s G (VERT).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 février 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 novembre 2016, à :

Surintendant, Kevin Carrigan
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : kevin.carrigan@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2016-125)

2016

***1121(P) QUATSINO SOUND – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3679

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
69	Ildstad Islands	50° 30' 56.7"N 127° 41' 50.9"W	Changer la structure pour "Tour blanche, bande verte à la partie supérieure" et le feu pour Fl 4s G (VERT).
73	Straggling Islands	50° 35' 40.8"N 127° 42' 07.5"W	Changer le feu pour Fl 4s R (ROUGE).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 février 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 novembre 2016, à :

Surintendant, Kevin Carrigan
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : kevin.carrigan@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2016-126)

2016

***1122(P) PLANS - QUATSINO SOUND – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3681

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
72	Makwazniht Island	50° 33' 22.0"N 127° 33' 19.0"W	Changer le feu pour Q 1s R (ROUGE). Ajouter une marque de jour triangulaire rouge et blanche à la structure existante.
73.4	McNiffe Rock	50° 31' 17.1"N 127° 36' 44.8"W	Changer le couleur de la structure de "Blanche avec une bande verte à la partie supérieure" à "blanche" seulement.
74	Frigon Islets	50° 25' 03.9"N 127° 29' 38.7"W	Ajouter une marque de jour carrée verte, blanche et noire à la structure existante.
74.5	Mist Rock	50° 25' 46.8"N 127° 30' 03.7"W	Changer la structure pour "Tour blanche, bandes rouges à la partie supérieure et inférieure, carrée verte sur un diamant blanc avec des bordures rouges au centre. "

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 février 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 novembre 2016, à :

Surintendant, Kevin Carrigan
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : kevin.carrigan@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2016-129)

***1123(P) APPROACHES TO/APPROCHES À WINTER HARBOUR – CARACTÉRISTIQUES DU FEU À ÊTRE CHANGÉES**

Référence Carte : 3686

La Garde côtière canadienne propose le changement de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

Cliffe Point (LF 68.3) (50° 27' 51.6"N 127° 56' 12.6"W NAD83) : Changer le feu de Fl 4s W (BLANC) à Fl 4s R (ROUGE).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 février 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 novembre 2016, à :

Surintendant, Kevin Carrigan
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : kevin.carrigan@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2016-130)

2016

***1218(T) HAMILTON HARBOUR – SÉDIMENTS SIGNALÉS**

Référence Carte : 2067

Sédiments signalés le long de la face Nord des quais 11 et 12 :

Face Nord du quai 11 entre les positions 43° 16’ 31”N 079° 50’ 56”W et 43° 16’ 29”N 079° 50’ 49”W et à la position 43° 16’ 28”N 079° 50’ 42”W.

Face Nord du quai 12 entre les positions 43° 16’ 27”N 079° 50’ 39”W et 43° 16’ 26”N 079° 50’ 33”W.

Les navigateurs sont priés de réduire leur vitesse en arrivant et en partant. Le tirant d’eau de la voie maritime sera affecté quand les niveaux d’eaux seront moins de 0,70 mètres au-dessus du zéro des cartes dans ces secteurs.

(AVNAV C1831/13)

***1219(T) TORONTO TO/À HAMILTON – OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION**

Référence Carte : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu’à approximativement 2026 à la station d’épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d’équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 ilôts seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

2017

***107(P) LAC SAINT-FRANÇOIS/LAKE ST. FRANCIS – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 1432

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Highlander Shoal - Bouée à espar lumineuse (LF 133.2) (45° 04' 34.2"N 074° 31' 04.5"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 avril 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 janvier 2017, à :

Superviseur, Gary Greer
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
28, rue Waubeek
Parry Sound ON P2A 1B9
Courriel : gary.greer@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(B2016-008)

***108(T) HARBOURS IN LAKE ERIE/HAVRES DANS LE LAC ÉRIÉ – BOUÉES NON LUMINEUSES REPOSITIONNÉES TEMPORAIREMENT**

Référence Carte : 2181

Les bouées à espar non lumineuses suivantes ont été temporairement repositionnées à cause d'envasement :

ES2 (LF 7169) à la position 42° 39' 10.0"N 081° 12' 32.0"W
ES3 (LF 7170) à la position 42° 39' 15.4"N 081° 12' 40.7"W
ES4 (LF 7171) à la position 42° 39' 16.8"N 081° 12' 37.7"W

La profondeur d'eau la moins profonde jusqu'à 3.5M se trouve entre ES3 et ES4 et l'eau la plus profonde est du côté rouge du chenal. Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(B2017-003)

2017

***109(P) PORT SEVERN TO/À PARRY SOUND – BOUÉES NON LUMINEUSES À ÊTRE SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 2202

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Moreau Rock – Bouée d'avertissement A	(LF 9999.001)	(44° 47' 09.8"N 079° 44' 02.8"W)
Hill Bank – Bouée d'avertissement B	(LF 9999.002)	(44° 47' 36.3"N 079° 47' 55.8"W)
Moore Point – Bouée d'avertissement C	(LF 9999.003)	(44° 48' 52.7"N 079° 47' 54.3"W)
Quarry Island – Bouée d'avertissement D	(LF 9999.004)	(44° 50' 51.8"N 079° 49' 03.0"W)
Moreau Rock – Bouée de bas niveau d'eau	(LF 9999.1)	(44° 47' 10.0"N 079° 44' 02.4"W)
Picnic Rock – Bouée de bas niveau d'eau	(LF 9999.11)	(44° 47' 20.4"N 079° 43' 46.8"W)
Hill Bank – Bouée de bas niveau d'eau	(LF 9999.2)	(44° 47' 35.4"N 079° 47' 55.8"W)
Moore Point – Bouée de bas niveau d'eau	(LF 9999.3)	(44° 48' 56.0"N 079° 47' 52.3"W)
Quarry Island Nord – Bouée de bas niveau d'eau	(LF 9999.4)	(44° 50' 51.2"N 079° 49' 02.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 avril 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 janvier 2017, à :

Superviseur, Gary Greer
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
28, rue Waubeek
Parry Sound ON P2A 1B9
Courriel : gary.greer@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(D2016-015)

***113(T) MINAKI TO/À KENORA – BALISE DE JOUR SIGNALÉE PENCHÉE**

Référence Carte : 6287

La balise de jour DB - Q64 (LF 5635) (49° 51' 06.0"N 094° 34' 44.0"W) a été signalée penchée.

(D2016-016)

***309(T) PELEE PASSAGE TO/À LA DETROIT RIVER – NIVEAUX D'EAU RÉDUITS SIGNALÉS**

Référence Carte : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter
Agente de projets et de cession
Direction des ports pour petits bateaux
Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)
867 Lakeshore Road
Burlington ON L7S 1A1
Téléphone : (905) 315-5286
Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

2017

***608(P) BAY OF FUNDY / BAIE DE FUNDY: INNER PORTION / PARTIE INTÉRIEURE – CORNE DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 4010

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence la corne de brume de l'aide à la navigation suivante :

Cape d'Or (LF 167) (45° 17' 27.0"N 064° 46' 27.5"W) : Le feu et la structure demeureront en place.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 septembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 juin 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2017-013)

***617(P) APPROACHES TO/APPROCHES À SIDNEY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3479

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
254.3	Arachne Reef	48° 41' 05.2"N 123° 17' 37.3"W	Changer la tour pour blanche avec bande rouge à la partie supérieure et inférieure, avec carré vert sur un losange blanc avec des bordures rouges.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 septembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 juin 2017, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2017-031)

2017

***618(P) PLANS - BARKLEY SOUND – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3646

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
154.8	Limestone Islet	48° 58' 56.0"N 124° 58' 22.6"W	Changer la structure pour "Tour blanche, bande verte à la partie supérieure." et le feu pour Fl 4s G (vert).
172	Aguilar Point - Feu à secteurs	48° 50' 21.6"N 125° 08' 26.9"W	Ajouter une bande horizontale rouge à la partie supérieure et à la partie inférieure de la structure pour standardiser la visibilité du feu à secteurs.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 septembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 juin 2017, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2017-039)

2017

***620(P) BARKLEY SOUND – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3671

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
170	San Jose Islets	48° 54' 05.2"N 125° 03' 28.2"W	Changer le feu pour Fl 4s R (rouge).
171	Wizard Islet	48° 51' 28.8"N 125° 09' 36.8"W	Ajouter des planches blanches pour augmenter la visibilité le jour.
172.5	Trevor Channel, Entrée de – Feu à secteurs	48° 48' 43.5"N 125° 10' 54.2"W	Ajouter une bande horizontale rouge à la partie supérieure et à la partie inférieure de la structure pour standardiser la visibilité du feu à secteurs.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 septembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 juin 2017, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2017-037)

***808(P) DETROIT RIVER, LAKE ST. CLAIR AND ST. CLAIR RIVER – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 14853 (É.-U.)

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Le feu Courtright (LF 753) (42° 48' 23.1"N 082° 28' 42.5"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 novembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 août 2017, à :

Superviseur, Gary Greer
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
28, rue Waubeek
Parry Sound ON P2A 1B9
Courriel : gary.greer@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(B2017-013)

2017

***906(P) STRAIT OF CANSO – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4302

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
689.3	Eddy Point – alignement antérieur	45° 31' 12.2"N 061° 15' 07.4"W	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
689.4	Eddy Point – alignement postérieur	124°51' 361 m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
690.3	Middle Melford – alignement antérieur	45° 32' 21.7"N 061° 18' 53.2"W	Changer la couleur du feu de jaune à vert.
690.4	Middle Melford – alignement postérieur	268°05' 92.4 m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à vert.
694.4	Cahil Rock – alignement antérieur	45° 34' 13.2"N 061° 21' 17.5"W	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
694.5	Cahil Rock – alignement postérieur	304°46' 176.1 m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à vert. Enlever le feu indicateur.
701	Balache Point – alignement antérieur	45° 38' 57.7"N 061° 24' 59.4"W	Changer la couleur du feu de jaune à rouge.
702	Balache Point – alignement postérieur	131°30' 219.8 m du feu antérieur.	Changer la couleur du feu de jaune à rouge.
704	Janvrin Island – alignement antérieur	45° 32' 31.3"N 061° 12' 01.6"W	Changer le feu de « Fonctionne de nuit seulement. » à « En opération 24 h. »
704.1	Janvrin Island – alignement postérieur	088°10' 300.2 m du feu antérieur.	Changer le feu de « Fonctionne de nuit seulement. » à « En opération 24 h. »

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 décembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 septembre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-095)

2017

***907(P) STRAIT OF CANSO – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4302

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Bear Head – Feu de direction (LF 690) (45° 32' 53.8"N 061° 17' 17.6"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 décembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 septembre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-094P)

***908(P) CANSO HARBOUR TO / AU STRAIT OF CANSO – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4307

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
687.2	Chedabucto Bay - Bouée à cloche lumineuse C7	45° 28' 07.2"N 061° 10' 49.8"W	Enlever la cloche. La bouée et le feu demeureront en place.
687.3	Chedabucto Bay - Bouée à cloche lumineuse C8	45° 28' 42.3"N 061° 09' 55.6"W	Enlever la cloche. La bouée et le feu demeureront en place.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 décembre 2017, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 septembre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-095)

2017

***1007(P) MALPEQUE BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4491

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
1065.05	Malpeque Harbour – Bouée lumineuse de mi-chenal JP	46° 35' 00.2"N 063° 37' 07.7"W	Déplacer à 46° 35' 22.7"N 063° 39' 25.6"W.
1065.1	Malpeque Harbour – Bouée lumineuse JP1	N/A	Nouvellement établie à la position 46° 35' 01.6"N 063° 39' 52.1"W; equipé avec un feu vert 5cd (2 mille); lum. 0.5s, obs. 3.5s.
1065.5	Entrée Ouest de Malpeque – Bouée lumineuse JP6	46° 34' 30.7"N 063° 39' 09.6"W	Changer pour une bouée d'avertissement (bouée jaune avec un feu jaune 5cd (2 mille)). Renommer à « Ouest de Malpeque – Bouée d'avertissement JPA. »
6065.3	Malpeque Harbour – Bouée conique rouge JP4	46° 34' 10.2"N 063° 38' 25.6"W	Déplacer à 46° 34' 34.7"N 063° 40' 33.3"W. Ajouter un feu rouge 5cd (2 mille); lum. 0.3s, obs. 0.7s. Renommer à « Malpeque Harbour – Bouée lumineuse JP4 » (LF #1065.3).
6065.4	Malpeque Harbour – Bouée à espar verte JP5	46° 34' 12.2"N 063° 40' 03.7"W	Supprimer l'aide.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 janvier 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 octobre 2017, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2017-102)

2017

***1010(P) PLANS - BARKLEY SOUND – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 3646

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
172	Aguilar Point – Feu à secteurs	48° 50' 21.6"N 125° 08' 26.9"W	Changer le feu à secteur de Q 1s pour F (Fixe).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 janvier 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 octobre 2017, à :

I/Surintendant, Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2017-066)

2017

***1108(P) APPROACHES TO/APPROCHES À SKIDEGATE INLET – SIGNAUX SONORES À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 3890

La Garde côtière canadienne propose de changer de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
785	Dead Tree Point – Bouée à sifflet lumineuse C19	53° 20' 34.2"N 131° 53' 42.2"W (NAD83)	Supprimer le sifflet.
786	Lawn Point – Bouée à cloche lumineuse C18	53° 23' 52.6"N 131° 53' 52.2"W (NAD83)	Supprimer la cloche.
787	Lawn Point – Bouée à sifflet lumineuse C16	53° 25' 08.0"N 131° 53' 32.2"W (NAD83)	Supprimer le sifflet.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 24 février 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 24 novembre 2017, à :

I/Surintendant, Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2017-096)

***1205(T) TORONTO HARBOUR – ENTRÉE BRISE-LAMES DE LA MARINA FERMÉE À CAUSE DE L'EFFRONDEMENT DU BRISE-LAMES.**

Référence Carte : 2085

L'entrée brise-lames Ouest de la Marina de la Place de l'Ontario est fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.

Des dangers sous-marins existent dans l'ouverture du brise-lames et sur les bordures intérieures et extérieures de la paroi du brise-lames.

Bouée à espar verte BW1 a été retirée, et 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges ont été placées à l'entrée du brise-lames.

La bordure extérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 2 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

La bordure intérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

(AVNAV C79/13)

***1206(T) LAKE ROSSEAU AND/ET LAKE JOSEPH – BOUÉE NON LUMINEUSE TEMPORAIREMENT MOUILLÉE**

Référence Carte : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée temporairement :

P3/1 (LF 9089.1) (45° 08' 09.0"N 079° 40' 36.0"W)

(D2017-006)

2018

***113(T) WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – FEUX SUR UN PONT SIGNALÉS ÉTEINTS**

Référence Carte : 6242

Rivière Rouge - Trois lumières de navigation sur le pont Harry Lazarenko signalées éteintes.

(AVNAV C2009/17)

***114(T) GRINDSTONE POINT TO/À BERENS RIVER – FEU POSTÉRIEUR DU FEU D'ALIGNEMENT SIGNALÉ ÉTEINT**

Référence Carte : 6267

Catfish Creek - alignement 2 - feu postérieur (LF 1597.7) signalé éteint.

(AVNAV C2670/17)

***205(P) APPROACHES TO / APPROCHES À SAINT JOHN – CORNE DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 4116

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence la corne de brume de l'aide à la navigation suivante :

Cape Spencer (LF 146) (45° 11' 42.5"N 065° 54' 35.5"W) : Le feu et la structure demeureront en place.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2018-003P)

2018

***206(P) SAINT JOHN HARBOUR AND APPROACHES / ET LES APPROCHES – CLOCHE À ÊTRE ENLEVÉE**

Référence Carte : 4117

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence la cloche sur l'aide à la navigation suivante :

Black Point – Bouée à cloche lumineuse de dépôt de déblais JB (LF 145.4) (45° 12' 27.3"N 066° 01' 00.9"W) :
La bouée et le feu demeureront en place.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2018-001P)

***207(P) TRYON SHOALS TO / À CAPE EGMONT – BOUÉE LUMINEUSES À ÊTRE ENLEVÉES**

Référence Carte : 4406

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes :

Seacow Head – Bouée lumineuse de renseignement DC (LF 1017.8) (46° 18' 21.2"N 063° 49' 57.7"W)
Seacow Head – Bouée lumineuse de renseignement DD (LF 1017.9) (46° 18' 45.2"N 063° 49' 25.7"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-008)

2018

***208(P) SUMMERSIDE HARBOUR AND APPROACHES / ET LES APPROCHES – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4459

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

Aides flottantes			
N° LDF	**Nom de l'aide**	**Position**	**Changements proposés**
1019.1	Summerside Harbour – Bouée lumineuse DE7	46° 22' 49.2"N 063° 49' 20.2"W	Bouée nouvellement mouillée à longueur d'année. L'opération du feu demeure saisonnière. Changer le caractère d'éclats du feu pour un éclat standard.
1020.1	Summerside Harbour – Bouée lumineuse DE8	46° 22' 49.2"N 063° 49' 08.7"W	Bouée nouvellement mouillée à longueur d'année. L'opération du feu demeure saisonnière.
1023	Miscouche Shoal – Bouée à cloche lumineuse DE	46° 19' 50.2"N 063° 51' 18.7"W	Augmenter l'intensité lumineuse du feu à 25 cd et supprimer le son (cloche). Nom suggéré « Miscouche Shoal – Bouée lumineuse ».
6018.15	Miscouche Shoal – Bouée plate DE1	46° 20' 47.5"N 063° 51' 24.0"W	Ajouter un feu vert à éclats standard. Changer le nom pour « Miscouche Shoal – Bouée lumineuse. » N° du LF suggéré est 1018.18.
6020.35	Summerside – Bouée à espar DE12	46° 23' 02.7"N 063° 48' 07.2"W	Ajouter un feu rouge à éclats standard. Changer le nom pour « Summerside Harbour – Bouée lumineuse. » N° LDF suggéré est 1020.35.
6020.7	Summerside Harbour – Bouée à espar DE16	46° 23' 01.4"N 063° 47' 23.5"W	Ajouter un feu rouge à éclats standard. La bouée demeure mouillée à longueur d'année, mais l'opération du feu est saisonnière. Changer le nom pour « Summerside Harbour – Bouée lumineuse. » N° LDF suggéré est 1020.7.
6020.8	Summerside Harbour – Bouée à espar DE18	46° 23' 06.7"N 063° 47' 09.7"W	Ajouter un feu rouge à éclats standard. La bouée demeure mouillée à longueur d'année, mais l'opération du feu est saisonnière. Changer le nom pour « Summerside Harbour – Bouée lumineuse. » N° LDF suggéré est 1020.8.

2018

Aides fixes			
N° LDF	**Nom de l'aide**	**Position**	**Changements proposés**
1018.1	Summerside - alignement extérieur, feu antérieur	46° 23' 43.1"N 063° 48' 35.0"W	Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et augmenter l'intensité lumineuse à 32 916 candelas.
1018.2	Summerside - alignement extérieur, feu postérieur	028°57' 430.3 m du feu antérieur.	Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et diminuer l'intensité lumineuse à 43 452 candelas.
1020	Indian Head	46° 22' 47.0"N 063° 49' 01.1"W	Changer le caractère d'éclat du feu pour un caractère d'éclats de Lum. 2s Obs. 4s et augmenter l'intensité lumineuse à 2518 cd. Augmenter l'angle de divergence vertical du feu à 6°.
1021	Summerside – alignement antérieur	46° 23' 14.4"N 063° 47' 21.2"W	Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et diminuer l'intensité lumineuse à 10 803 candelas.
1022	Summerside – alignement postérieur	072°04' 1436.3 m du feu antérieur.	Changer l'ampoule du feu pour une ampoule à DEL et diminuer l'intensité lumineuse à 32 916 candelas.
1022.5	Summerside, marina	46° 23' 18.2"N 063° 47' 14.6"W	Changer le caractère de l'éclat du feu pour un caractère d'éclats de Lum. 1s Obs. 3s et diminuer l'intensité lumineuse à 75 candelas.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-008)

2018

***209(P) LITTLE BAY ARM AND APPROACHES / ET LES APPROCHES – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4523

La Garde côtière canadienne propose de changer de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
336	Tom Cod Rock – Bouée lumineuse DB1	49° 36' 41.9"N 055° 53' 11.3"W	Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. »
336.21	Otter Island Shoal – Bouée lumineuse DB2	49° 36' 38.9"N 055° 53' 50.8"W	Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. »
336.25	Little Bay Arm – Bouée lumineuse DB3	49° 36' 10.4"N 055° 54' 34.3"W	Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. »
336.26	Otter Island Narrows – Bouée lumineuse DB4	49° 36' 11.9"N 055° 54' 36.3"W	Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. »
336.27	Little Bay Arm – Bouée lumineuse DB5	49° 35' 29.9"N 055° 55' 45.8"W	Changer de « À longueur d'année. » à « Saisonnier. »

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-001)

***210(P) PILLEY'S ISLAND HARBOUR - HALLS BAY AND / ET SUNDAY COVE – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4591

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Springdale, quai (LF 338) (49° 29' 58.7"N 056° 03' 48.6"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 23 mai 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 23 février 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-007)

2018

***309(P) SYDNEY HARBOUR – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4266

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Suggestions proposées
782	Sydney Range – alignement antérieur	46° 10' 48.2"N 060° 15' 01.1"W	Changer la lanterne jaune pour une lanterne verte. Augmenter l'intensité de la lanterne.
783	Sydney Range – alignement postérieur	213°36' 756.1 m du feu antérieur.	Changer la lanterne jaune pour une lanterne verte. Augmenter l'intensité de la lanterne.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-039)

***310(P) RIVIÈRE RISTIGOUCHE / RESTIGOUCHE RIVER – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4426

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
1344	Dalhousie Island (Douglas)	48° 04' 20.2"N 066° 21' 51.5"W	Changer la lanterne pour vert du feu bâbord visible 360°; intensité de la lanterne diminuée à 5 nm; lum. 2 s, obs. 2 s; ajouter une balise de jour de bâbord de 1.08 nm.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-013)

2018

***311(P) CHARLOTTETOWN HARBOUR – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4460

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
993.5	Blockhouse Point – Bouée lumineuse C7	46° 11' 36.2"N 063° 07' 33.7"W	Augmenter l'intensité de la lanterne. Déplacer la bouée à 46° 11' 36.609''N 063° 07' 32.555''W.
994	Brighton Beach - alignement antérieur	46° 13' 50.5"N 063° 08' 51.2"W	Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche avec une caractéristique du feu de lum. 7 s obs. 3 s.
995	Brighton Beach - alignement postérieur	336°56' 398.0 m du feu antérieur.	Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche avec une caractéristique du feu de lum. 7 s obs. 3 s.
996	Warren Cove - alignement antérieur	46° 11' 56.4"N 063° 08' 17.6"W	Diminuer l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et de nuit.
997	Warren Cove - alignement postérieur	197°39' 327.4 m du feu antérieur.	Diminuer l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et de nuit.
998.5	Canceaux Spit – Bouée lumineuse C9	46° 12' 37.7"N 063° 08' 06.7"W	Déplacer la bouée à 46° 12' 37.159''N 063° 08' 06.295''W.
999.2	Old Battery Point – Bouée lumineuse C13	46° 13' 17.2"N 063° 07' 51.7"W	Augmenter l'intensité de la lanterne. Déplacer la bouée à 46° 13' 16.577''N 063° 07' 49.350''W.
999.5	Rosebank Point – Bouée lumineuse centrale C14	46° 13' 28.2"N 063° 07' 23.2"W	Augmenter l'intensité de la lanterne.
1003	Charlottetown, quai de la voie ferrée – Bouée lumineuse de virage C18	46° 13' 46.7"N 063° 06' 44.7"W	Changer le type de bouée pour SB98 ou l'équivalent. Remplacer en hiver avec un espar en acier.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-038)

2018

***312(P) CHARLOTTETOWN HARBOUR – BOUÉES NON LUMINEUSES À ÊTRE ENLEVÉES**

Référence Carte : 4460

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Club de yacht – Bouée de course PRIV1 (LF 6002.5) (46° 13’ 33.2”N 063° 07’ 07.2”W)
Ruines du quai Southport – Bouée à espar C (LF 6004) (46° 13’ 40.2”N 063° 06’ 40.7”W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John’s NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l’appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-011P, 012P)

2018

***313(P) HILLSBOROUGH BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4466

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
983	Prim Point	46° 03' 00.7"N 063° 02' 20.5"W	Diminuer l'intensité de la lanterne.
984	Prim Reefs – Bouée à sifflet lumineuse C2	46° 02' 40.2"N 063° 06' 47.7"W	Augmenter l'intensité de la lanterne. Enlever le son (sifflet) de la bouée.
989	Fitzroy Rock – Bouée à cloche lumineuse C4	46° 07' 05.7"N 063° 06' 39.7"W	Augmenter l'intensité de la lanterne. Enlever le son (cloche) de la bouée. Remplacer en hiver avec un espar en acier.
990	Spithead – Bouée lumineuse C5	46° 08' 54.2"N 063° 06' 01.7"W	Augmenter l'intensité de la lanterne. Remplacer en hiver avec un espar en acier.
991	Haszard Point - alignement antérieur	46° 11' 39.7"N 063° 04' 25.2"W	Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche. Changer les marques de jours pour des marques de jours blanches avec une bande verticale rouge.
992	Haszard Point - alignement postérieur	019°19' 650.1 m du feu antérieur.	Augmenter l'intensité de la lanterne pour l'usage de jour et diminuer l'intensité pour l'usage de nuit. Changer la couleur de la lanterne pour une lanterne blanche. Changer les marques de jours pour des marques de jours blanches avec une bande verticale rouge.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-038)

2018

***314(P) HILLSBOROUGH BAY – BOUÉES À ÊTRE MOUILLÉES**

Référence Carte : 4466

La Garde côtière canadienne propose d'établir les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Suggestions proposées
983.5	St. Peters Spit – Bouée cardinale Est CJB	N/A	Mouillée une bouée lumineuse cardinale Est à courant rapide équippée avec une lanterne blanche de feu à scintillements groupés (3) à la position 46° 09' 12.90''N 063° 07' 45.36''W (approximative).
6001	St. Peters Island – Bouée cardinale Sud CJA	N/A	Mouillée une bouée non lumineuse cardinale Sud avec un réflecteur radar et des voyants à la position 46° 06' 06.24''N 063° 11' 37.00''W (approximative).

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-038)

***315(P) GREAT ST. LAWRENCE HARBOUR AND / ET LAMALINE HARBOUR – BOUÉES LUMINEUSES À ÊTRE ENLEVÉES**

Référence Carte : 4642

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Lamaline Road – Bouée lumineuse PN1	(LF 78.2)	(46° 50' 37.4"N 055° 48' 45.7"W)
Lamaline – Bouée lumineuse PG4	(LF 78.3)	(46° 51' 21.2"N 055° 49' 55.0"W)
Little Green Island – Bouée lumineuse PG3	(LF 78.35)	(46° 51' 24.3"N 055° 50' 00.3"W)
Little Green Island – Bouée lumineuse PG2	(LF 78.5)	(46° 51' 03.7"N 055° 50' 13.9"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 30 juin 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 30 mars 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-012)

2018

***316(T) SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES – MIGRATION DU SATELLITE I-3 VERS LE I-4 D'INMARSAT**

L'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) informent la communauté maritime de la migration du satellite I-3 vers le I-4 d'Inmarsat prévue en 2018.

Les services propres au secteur maritime incluent Inmarsat-C, Mini C, et Fleet77. Ces services ont fonctionné correctement par le passé avec des satellites I-4, un impact minime sur le service est par conséquent anticipé. Inmarsat a collaboré étroitement avec des exploitants de stations terriennes terrestres (LESO), des fabricants de terminaux, des administrations qui fournissent des renseignements sur la sécurité maritime (RSM) et d'autres parties prenantes au cours de la longue préparation du plan de migration. Les services de sécurité seront restaurés en premier avec la priorité la plus élevée. La migration aura un impact minimal sur les navigateurs.

La migration commencera en avril 2018 et sera achevée environ 9 mois plus tard. L'approche d'Inmarsat est de faire migrer ces services satellite par satellite, comme illustré ci-dessous.

MIGRATION DU I-3 VERS LE I-4	ECHÉANCES
Région océan Atlantique Ouest (ROA-W) du I-3 vers I-4, Amérique (AMER)	avril 2018
Région océan Pacifique (ROP) du I-3 vers I-4, Asie/Pacifique (APAC)	juillet 2018
Région océan Atlantique Est (ROA-E) I-3 passe à I-3 F5	septembre 2018
Région océan Indien (ROI) I-3 vers I-4, Alphasat (EMEA)	octobre 2018

1ère étape : de la ROA-W vers l'AMER, avril 2018

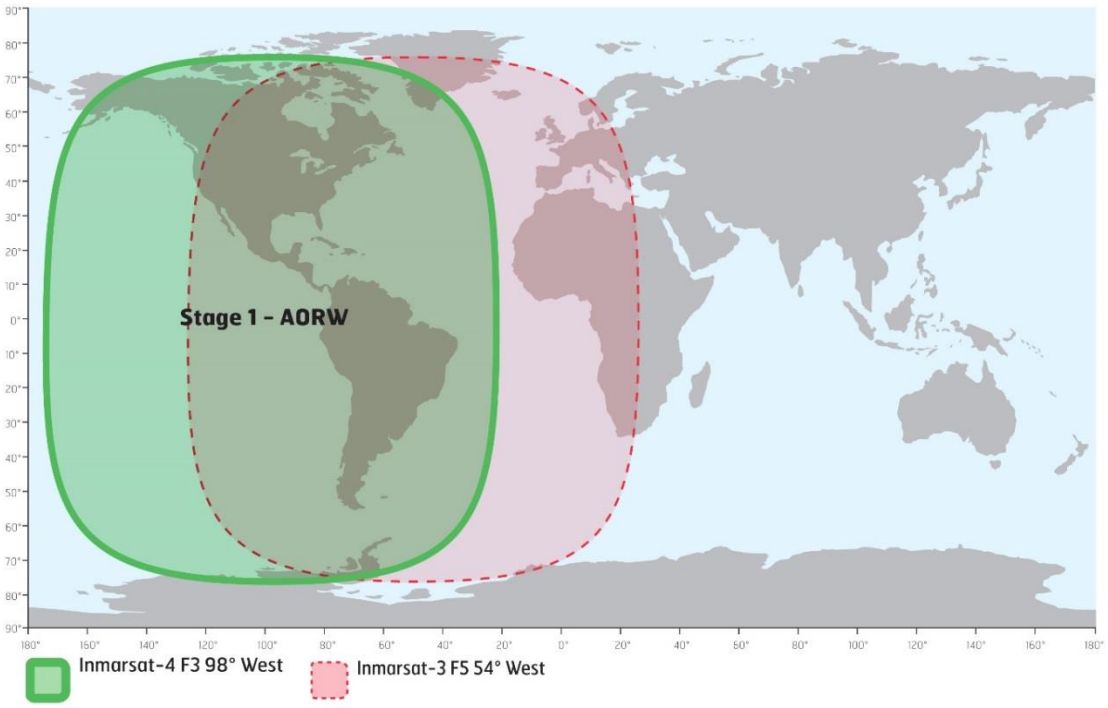

2018

2ème étape : de la ROP vers l'APAC, juillet 2018

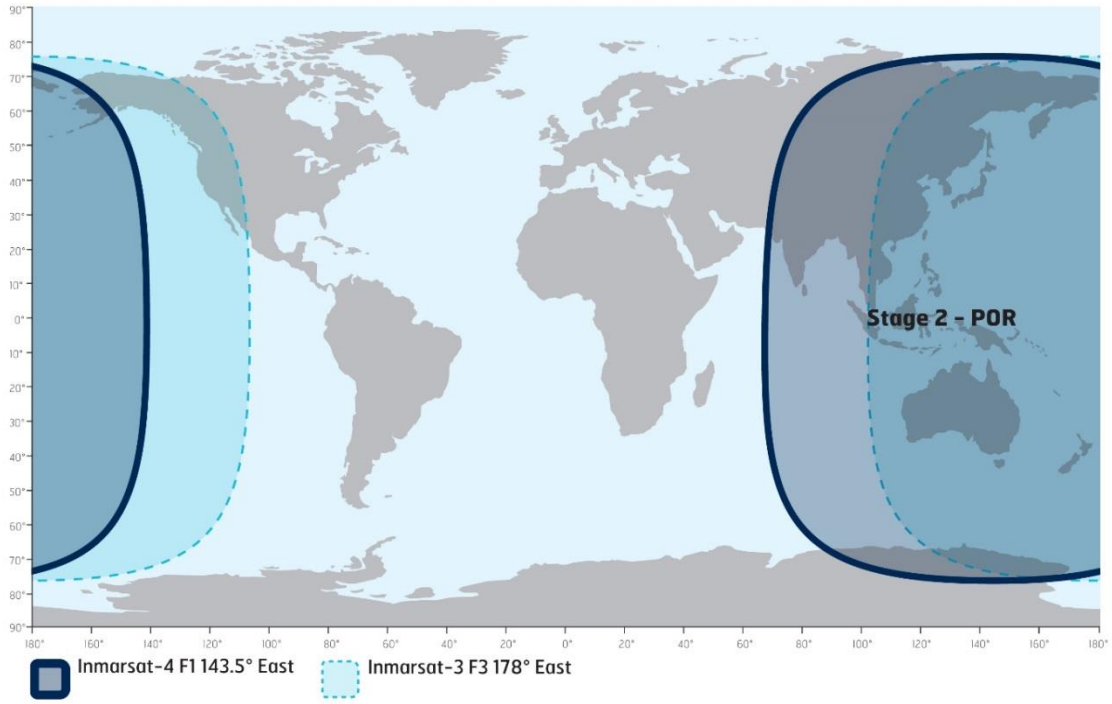

3ème étape : de la ROA-E à I-3 F5, septembre 2018

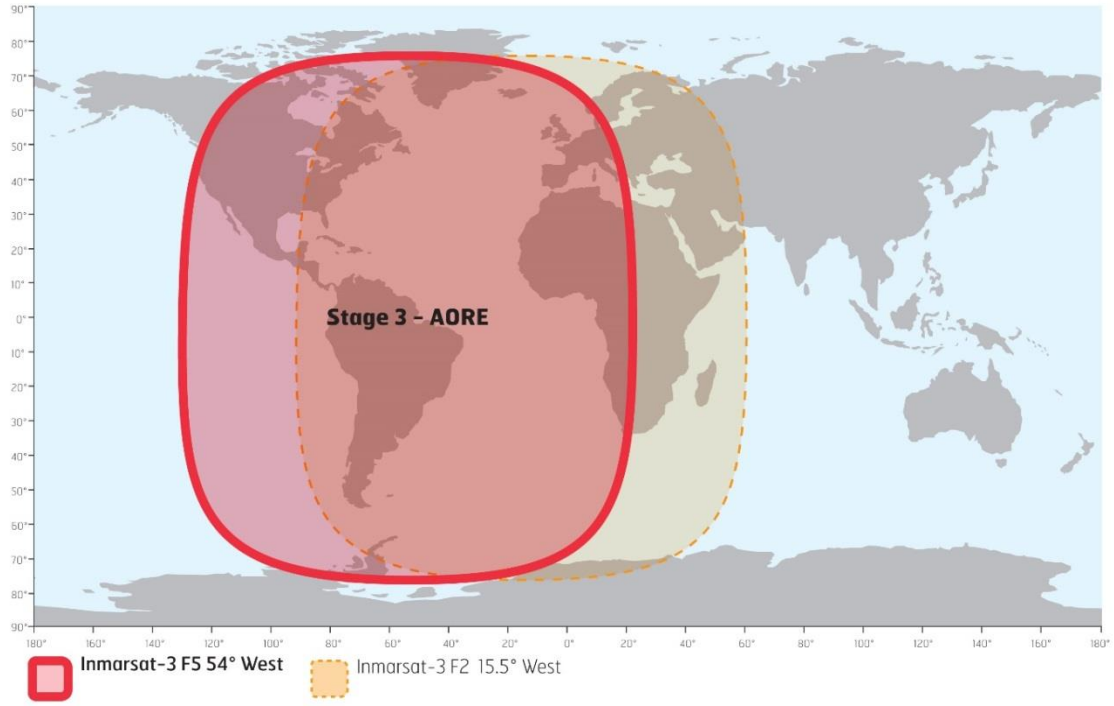

2018

4ème étape : de la ROI vers l'Alphasat EMEA, octobre 2018

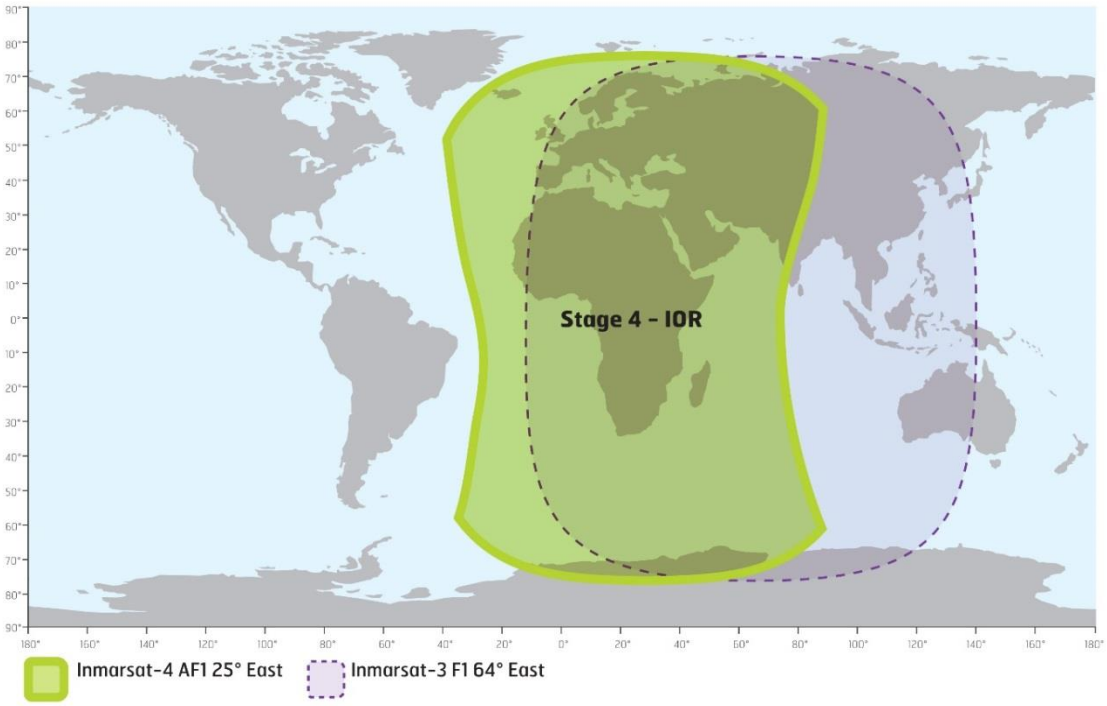

Inmarsat communiquera avec vous tout au long des phases de planification et d'exécution de la migration afin de fournir des détails complémentaires au fur et à mesure de leur mise à disposition. De plus amples informations sont disponibles en accédant au lien suivant : https://www.inmarsat.com/i3-i4-services-migration. Pour toute question ou préoccupation immédiates, veuillez contacter Inmarsat à l'adresse suivante : maritime.safety@inmarsat.com.

2018

***409(P) LAC SAINT-LOUIS – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE MODIFIÉS**

Référence : Avis 809(P)/15 est annulé.

Référence Carte : 1430

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Abandonner les feux d'alignement de Dixie (LF 1201-1202), fonctionnant de nuit seulement, pour le remplacer par un feu à secteurs localisé à la position 45° 25' 16.04"N 073° 44' 45.02"W. Ce nouveau feu à secteurs serait d'une portée nominale de 5 milles nautiques.

Les arcs de visibilité (relèvement vrai) proposés seraient les suivants :
Secteur rouge : de 107° à 52°.
Secteur blanc : de 52° à 50°.
Secteur vert : de 50° à 264°.

Le changement entrerait en vigueur à l'été 2018.

Pour plus d'information :
Surintendante, Lise Richard
Aides à la navigation et Voies navigables, Région du Centre & Arctique
Garde côtière canadienne
101, boulevard Champlain
Québec QC G1K 7Y7
Téléphone : (418) 648-7450
Courriel : lise.richard@dfo-mpo.gc.ca

***410(P) STRAIT OF GEORGIA, NORTHERN PORTION/PARTIE NORD – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 3513

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Kuhushan Point (LF 509) (49° 53' 19.3"N 125° 07' 23.2"W NAD83)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-057)

2018

***411(P) APPROACHES TO/APPROCHES À CAMPBELL RIVER – BALISE DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 3540

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Tyee Spit, brise-lames – Balise de jour de bâbord (LF 5327) (50° 01' 58.4"N 125° 14' 25.1"W NAD83)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-057)

***412(P) TAYLORS HEAD TO / À SHUT-IN ISLAND – FEU À SECTEURS À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4236

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Spry Bay - Feu à secteurs (LF 591) (44° 49' 21.5"N 062° 35' 54.3"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2018-008)

2018

***413(P) MORTIER BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4587

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour les aides à la navigation suivantes :

N° LDF	Nom de l'aide	Position	Changements proposés
64.81	Pick Ledge - Bouée à cloche lumineuse PM4	47° 08' 10.1"N 055° 04' 41.8"W	Enlever le son (cloche). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom à « Pick Ledge - Bouée lumineuse PM4 ».
64.82	*Blow Me Down - Bouée à cloche lumineuse PM3*	47° 07' 42.1"N 055° 04' 43.3"W	Enlever le son (cloche). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom de à « *Blow Me Down - Bouée lumineuse PM3* ».
64.83	*Thomas Rocks - Bouée à cloche lumineuse PM2*	47° 07' 40.0"N 055° 03' 55.0"W	Enlever le son (cloche). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom à « *Thomas Rocks - Bouée lumineuse PM2* ».
64.84	*Mortier Bay - Bouée à sifflet lumineuse PM*	47° 07' 06.0"N 055° 03' 09.1"W	Enlever le son (sifflet). Changer d'une bouée de 2.9 m à 1.8 m. Changer le nom à « *Mortier Bay - Bouée lumineuse PM* ».

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-019)

2018

***415(P) APPROACHES TO / APPROCHES À LEWISPORTE AND / ET LOON BAY – AVIS DES CHANGEMENTS PROPOSÉS**

Référence Carte : 4865

La Garde côtière canadienne propose les changements de façon permanente pour l'aide à la navigation suivante :

Jobs Island – Bouée lumineuse DLW2 (LF 352.4) (49° 17' 54.2"N 055° 00' 22.4"W):
- Changement de position à 49°17.797'N 055°00.384'W.
- Changer la fonction de tribord à cardinale Sud.
- Changer les caractéristiques du feu de rouge, lum 0.5s obs 3.5s, à blanc, (Q(6) + LFL) 15s.
- Changer le code de l'aide de DLW2 à DLW.

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-018)

***416(P) WINSOR HARBOUR ISLAND TO / AUX KIKKERTAKSOAK ISLANDS – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 5047

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Bluff Point (LF 320.6) (55° 15' 51.7"N 060° 02' 02.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(N2018-014)

2018

***417(P) WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 6242

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes :

Red River - alignement antérieur	(LF 1562)	(50° 23' 41.6"N 096° 48' 38.0"W)
Red River - alignement postérieur	(LF 1563)	(163°05' 602.7 m du feu antérieur.)
Embouchure de Red River, brise-lames Ouest	(LF 1563.3)	(50° 24' 04.3"N 096° 48' 51.3"W)
Brise-lame Est, RACON	(LF 9759.5)	(50° 24' 05.0"N 096° 48' 45.7"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(A2018-009)

***418(P) WINNIPEG TO/AU LAKE WINNIPEG/LAC WINNIPEG – BOUÉES NON LUMINEUSES ENLEVÉES EN PERMANENCE**

Référence Carte : 6242

La Garde côtière canadienne a supprimé en permanence les aides à la navigation suivantes :

Embouchure de Rivière Rouge - Bouée à espar X9	(LF 9758):	50º 24' 47.4"N 096º 49' 05.4"W (NAD83)
Embouchure de Rivière Rouge - Bouée X17A	(LF 9764.4):	50º 23' 48.2"N 096º 48' 40.5"W (NAD83)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 27 juillet 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 27 avril 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(A2018-008, 010)

2018

***507(P) PLANS: BAIE DES CHALEURS / CHALEUR BAY: CÔTE SUD / SOUTH SHORE – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 4920

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Le feu antérieur de Carron Point – alignement (LF 1331) (47° 39' 06.5"N 065° 37' 23.4"W)
Le feu postérieur de Carron Point – alignement (LF 1332) (208°22' 527.5 m du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 25 août 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 25 mai 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(G2018-045P, 046P)

***509(T) TORONTO HARBOUR – OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION**

Référence Carte : 2085

Opérations de construction en cours du 27 avril au 31 décembre 2018 au nord du quai Essroc, le long du chenal Keating.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction et de suivre les directives de l'unité marine du Service de police de Toronto.

(AVNAV C530/18)

2018

***510(T) TORONTO HARBOUR – ZONE DE CONSTRUCTION INSTALLÉE**

Référence : Avis 112(T)/18 est annulé.

Référence Carte : 2085

15 bouées temporaires, indiquées avec du ruban réfléchissant marquant une zone de construction, seront installées dans l'arrière-port de Toronto après le 15 décembre 2017 et seront en place jusqu'au 30 juillet 2018.

Les bouées seront placées dans les positions suivantes :

43° 38’ 39.87”N 079° 21’ 27.61”W
43° 38’ 40.34”N 079° 21’ 28.14”W
43° 38’ 40.51”N 079° 21’ 28.95”W
43° 38’ 40.58”N 079° 21’ 29.82”W
43° 38’ 41.03”N 079° 21’ 30.45”W
43° 38’ 41.66”N 079° 21’ 30.63”W
43° 38’ 42.29”N 079° 21’ 30.46”W
43° 38’ 42.87”N 079° 21’ 30.05”W
43° 38’ 43.30”N 079° 21’ 29.40”W
43° 38’ 43.49”N 079° 21’ 28.56”W
43° 38’ 43.62”N 079° 21’ 27.68”W
43° 38’ 43.68”N 079° 21’ 26.80”W
43° 38’ 43.54”N 079° 21’ 25.93”W
43° 38’ 43.55”N 079° 21’ 25.05”W
43° 38’ 43.83”N 079° 21’ 24.27”W

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction et de suivre les directives de l'unité marine du Service de police de Toronto.

(AVNAV C3029/17, C679/18)

***511(T) TORONTO HARBOUR – DÉCHARGEMENT DANS UNE ZONE DE CONSTRUCTION**

Référence : Avis 211(T)/18 est annulé.

Référence Carte : 2085

Déchargement de livraisons de pierre par un vraquier auto-déchargeur ayant lieu du 9 mai jusqu'au 30 juillet 2018 dans la zone de construction marquée par des bouées, et située entre le quai 35 et le chenal Keating.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.

Veuillez vous référer à l’avis *510(T)/18, pour les coordonnées exactes des bouées marquant la zone de construction.

(AVNAV C679/18)

***512(T) TORONTO HARBOUR – OPÉRATIONS DE FORAGE**

Référence Carte : 2085

Opérations de forage ayant lieu dans l'arrière-port adjacent au chenal Keating et dans la Rivière Don entre le 14 mai et le 30 octobre 2018. Plateforme de forage et chaland sur place.

Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV C744/18)

2018

***609(P) BYNG INLET TO/À KILLARNEY – BOUÉES NON LUMINEUSES À ÊTRE ENLEVÉES**

Référence Carte : 2204

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Beaverstone Bay – Bouée de bas niveau d'eau (LF 9999.7) (45° 59' 38.6"N 081° 09' 31.3"W)
Beaverstone Bay – Bouée de bas niveau d'eau (LF 9999.8) (46° 00' 00.1"N 081° 09' 23.5"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2018, à :

Surintendante, Lise Richard
Aides à la navigation et Voies navigables
Région du Centre & Arctique
Garde côtière canadienne
101 boulevard Champlain
Québec QC G1K 7Y7
Téléphone : (418) 648-7450
Courriel : lise.richard@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(D2018-011)

***610(P) COUNTRY ISLAND TO / À BARREN ISLAND – BALISES DE JOURS À ÊTRE SUPPRIMÉES**

Référence Carte : 4234

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les balises de jours suivantes :

Redman Head – Balise de jour #1 (LF 5618) (45° 00' 39.4"N 061° 57' 12.6"W)
Redman Head – Balise de jour #2 (LF 5618.1) (45° 00' 39.5"N 061° 57' 12.9"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2018, à :

Surintendante, Renee Pope
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne
Case postale 5667
St. John's NL A1C 5X1
Téléphone : (709) 772-2800
Courriel : renee.pope@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(F2018-025, 026)

2018

***611(P) PLANS - BARKLEY SOUND – BALISE DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 3646

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Bamfield Creek – Balise de jour de tribord (LF 5082) (48° 49' 43.3"N 125° 08' 22.1"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priées de présenter leurs observations avant le 29 septembre 2018, soit dans les trois mois suivant la date de publication initiale du 29 juin 2018, à :

I/Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables, Région de l'Ouest
Garde côtière canadienne
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

(P2018-103)